

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarque
03 – Capitale- Nationale Québec	2026-01-30	9432-7285 QUÉBEC INC. 990, av. de Bourgogne, porte 150 Québec QC G1W 0E8	9432-7285 QUÉBEC INC. 990, av. de Bourgogne, porte 150 Québec QC G1W 0E8	2026-01-22	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 23.1) Avoir omis de respecter les exigences relatives à la qualification du personnel de garde	1 000 \$	GARDERIE ESPRIT DE FAMILLE – SAINTE-FOY
03 – Capitale- Nationale Québec	2026-02-02	LE ZAC À SURPRISES INC. 24, rue Cyr Québec QC G1C 3N8	24, rue Cyr Québec QC G1C 3N8	2026-01-22	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 121.4) Avoir omis de respecter les exigences relatives à l'entreposage des médicaments et des produits naturels	1 000 \$	
03 – Capitale- Nationale Québec	2026-02-02	LE ZAC À SURPRISES INC. 24, rue Cyr Québec QC G1C 3N8	24, rue Cyr Québec QC G1C 3N8	2026-01-22	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 121.9) Avoir omis de respecter les exigences relatives à l'entreposage des produits toxiques et des produits d'entretien	1 000 \$	
03 – Capitale- Nationale Québec	2026-03-16	9451-6143 QUÉBEC INC. 6285, av. Doucet Québec QC G1H 5M9	1154, rue de Colombo Québec QC G3K 2G9	2026-03-10	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 81.2.10) Avoir omis de s'assurer que toute personne majeure travaillant dans son installation pendant les heures de prestation de services de garde ne faisait pas l'objet d'un empêchement Avoir omis de s'assurer qu'une personne visée par l'article 81.2.1 de la LSGEE résidant au Canada depuis moins d'un an ne faisait pas l'objet d'un empêchement	1 500 \$	GARDERIE UN JEU D'ENFANT (VAL- BÉLAIR)

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarques
03 – Capitale- Nationale Québec	2026-03-30	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LES P'TITS TRÉSORS DE VAL-BÉLAIR 5270, route Sainte-Geneviève Québec QC G3K 1A3	5270, route Sainte- Geneviève Québec QC G3K 1A3	2026-03-24	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 121.9) Avoir omis de respecter les exigences relatives à l'étiquetage des produits toxiques et des produits d'entretien Avoir omis de respecter les exigences relatives à l'entreposage des produits toxiques et des produits d'entretien	1 000 \$	
03 – Capitale- Nationale Stoneham-et- Tewkesbury	2026-03-16	GARDERIE LES MARMOTTONS INC. 83, 1 ^{re} Avenue Stoneham-et-Tewkesbury QC G3C 0K9	83, 1 ^{re} Avenue Stoneham-et-Tewkesbury QC G3C 0K9	2026-03-10	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 81.2.10) Avoir omis de s'assurer que toute personne majeure travaillant dans son installation pendant les heures de prestation de service de garde ne faisait pas l'objet d'un empêchement	1 500 \$	
04 – Mauricie Shawinigan	2026-03-30	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA TOURELLE DE L'ÉNERGIE 1452, rue Giguère Shawinigan QC G9N 3W4	1833, av. Georges Shawinigan QC G9N 2N2	2026-03-19	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 81.2.10) Avoir omis de s'assurer que toute personne majeure travaillant dans son installation pendant les heures de prestation de service de garde ne faisait pas l'objet d'un empêchement Avoir omis de s'assurer qu'une personne visée par l'article 81.2.1 de la LSGEE ayant résidé ailleurs qu'au Canada pendant un an et plus ne faisait pas l'objet d'un empêchement	1 500 \$	

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarques
04 – Mauricie Trois-Rivières	2026-01-30	9360-2092 QUÉBEC INC. 6750, rue des Alpes Trois-Rivières QC G9C 0K8	6750, rue des Alpes Trois-Rivières QC G9C 0K8	2026-01-22	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 23.1) Avoir omis de respecter les exigences relatives à la qualification du personnel de garde	1 000 \$	GARDERIE PAS À PAS
06 – Montréal Montréal	2026-01-09	PETITS CITOYENS DU MONDE INC. 4550, rue de Rouen Montréal QC H1V 3V9	4550, rue de Rouen Montréal QC H1V 3V9	2025-11-12	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 5.1) Avoir omis de transmettre le Plan d'action pour l'amélioration de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance, ou en avoir transmis un qui n'est pas conforme à la Directive	1 500 \$	
06 – Montréal Montréal	2026-01-09	GARDERIE ÉDUCATIVE L'ÎLE AUX FLEURS INC. 11930, rue Notre-Dame Est Montréal QC H1B 2Y3	11930, rue Notre-Dame Est Montréal QC H1B 2Y3	2025-10-09	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 5.1) Avoir omis de transmettre le Plan d'action pour l'amélioration de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance, ou en avoir transmis un qui n'est pas conforme à la Directive	1 500 \$	
06 – Montréal Montréal	2026-01-14	POUPONNIÈRE ET GARDERIE ÉDUCATIVE NIF- NAF 2 INC. 6775, av. Fielding Montréal QC H4V 1N7	6775, av. Fielding Montréal QC H4V 1N7	2026-01-07	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 38) Avoir omis de s'assurer que les aires de jeu étaient sécuritaires	1 000 \$	

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarques
06 – Montréal Montréal	2026-01-16	GARDERIE ÉDUCATIVE NIF NAF INC. 6773, av. Fielding Montréal QC H4V 1N7	6775, av. Fielding Montréal QC H4V 1N7	2026-01-07	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 38.1) Avoir omis de s'assurer que l'équipement se trouvant dans les locaux était utilisé de façon sécuritaire	1 000 \$	
06 – Montréal Montréal	2026-01-19	GARDERIE JARDIN DE LUMIÈRE INC. 15852, rue Notre-Dame Est Montréal QC H1A 1X6	15852, rue Notre-Dame Est Montréal QC H1A 1X6	2026-01-13	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 23.1) Avoir omis de respecter les exigences relatives à la qualification du personnel de garde	1 000 \$	
06 – Montréal Montréal	2026-01-23	AU RENDEZ-VOUS DES LUTINS INC. 253, av. du Mont-Royal Est Montréal QC H2T 1P6	253, av. du Mont-Royal Est Montréal QC H2T 1P6	2026-01-16	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 30) Avoir omis de s'assurer que la température des locaux de son installation était maintenue de façon constante à un minimum de 20 °C	1 000 \$	
06 – Montréal Montréal	2026-01-23	GARDERIE BANA INC. 201-10755, rue de Saint-Réal Montréal QC H3M 2Y5	1500, boul. du Curé-Labelle Laval QC H7V 2W2	2026-01-13	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 114.1) Avoir omis de contrôler en tout temps l'accès à l'installation durant les heures de prestation de services	1 000 \$	
06 – Montréal Montréal	2026-02-02	9337-7109 QUÉBEC INC. 3760, rue Saint-Hubert Montréal QC H2L 4A3	3760, rue Saint-Hubert Montréal QC H2L 4A3	2026-01-22	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 23.1) Avoir omis de respecter les exigences relatives à la qualification du personnel de garde	1 000 \$	ACADÉMIE CRÉATION

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarques
06 – Montréal Saint-Laurent	2026-01-23	9283-3821 QUÉBEC INC. 123, boul. de la Côte-Vertu Saint-Laurent QC H4N 1C8	123, boul. de la Côte-Vertu Saint-Laurent QC H4N 1C8	2026-01-13	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 23.1) Avoir omis de respecter les exigences relatives à la qualification du personnel de garde	1 000 \$	GARDERIE JARDIN DES LILAS
06 – Montréal Westmount	2026-01-14	9453-6745 QUÉBEC INC. 602, av. Clarke Westmount QC H3Y 3E4	104-110, rue Church Cowansville QC J2K 1T8	2025-12-18	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 23.1) Avoir omis de respecter les exigences relatives à la qualification du personnel de garde	1 000 \$	GARDERIE ÉDUCATIF PETIT STARS COWANSVILLE
06 – Montréal Westmount	2026-03-06	9453-6745 QUÉBEC INC. 602, av. Clarke Westmount QC H3Y 3E4	104-110, rue Church Cowansville QC J2K 1T8	2026-02-19	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 23.1) Avoir omis de respecter les exigences relatives à la qualification du personnel de garde	1 000 \$	GARDERIE ÉDUCATIF PETIT STARS COWANSVILLE
07 – Outaouais Gatineau	2026-01-21	Gatineau QC	198, rue Gamelin Gatineau QC J8Y 1W3	2026-01-08	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 23.1) Avoir omis de respecter les exigences relatives à la qualification du personnel de garde	500 \$	GARDERIE LA MAISONNETTE BLEUE
07 – Outaouais Gatineau	2026-02-16	CENTRE ÉDUCATIF À PAS DE GÉANT INC. 10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	2026-01-22	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 20) Avoir omis de respecter les exigences relatives au cours de secoursisme adapté à la petite enfance et comprenant un volet sur la gestion de réactions allergiques sévères en service de garde pour les membres de son personnel	1 000 \$	

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026.

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarques
07 – Outaouais Gatineau	2026-02-16	CENTRE ÉDUCATIF À PAS DE GÉANT INC. 10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	2026-01-22	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 38) Avoir omis de s'assurer que les aires de jeu étaient sécuritaires Avoir omis de s'assurer que les aires de jeu étaient maintenues en bon état d'entretien. Avoir omis de s'assurer que les aires de service étaient maintenues en bon état d'entretien	1 000 \$	
07 – Outaouais Gatineau	2026-02-16	CENTRE ÉDUCATIF À PAS DE GÉANT INC. 10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	2026-01-22	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 38) Avoir omis de s'assurer que l'équipement se trouvant dans les locaux était maintenu en bon état ou réparé de manière à respecter les conditions initiales d'utilisation Avoir omis de s'assurer que le meublier se trouvant dans les locaux était maintenu en bon état ou réparé de manière à respecter les conditions initiales d'utilisation	1 000 \$	

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026.

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarques
07 – Outaouais Gatineau	2026-02-16	CENTRE ÉDUCATIF À PAS DE GÉANT INC. 10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	2026-01-22	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 101) Avoir omis d'afficher, bien à vue et dans un endroit accessible, le numéro de téléphone du Centre antipoison du Québec Avoir omis d'afficher, bien à vue et dans un endroit accessible, le numéro de téléphone de la personne disponible en cas d'urgence Avoir omis d'afficher, bien à vue et dans un endroit accessible, le numéro de téléphone du centre intégré de santé et de services sociaux (CSSS) ou du centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) le plus près ou celui qui le dessert	1 000 \$	
07 – Outaouais Gatineau	2026-02-16	CENTRE ÉDUCATIF À PAS DE GÉANT INC. 10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	2026-01-22	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 121.9) Avoir omis de respecter les exigences relatives à l'entreposage des produits toxiques et des produits d'entretien	1 000 \$	
07 – Outaouais Gatineau	2026-02-16	CENTRE ÉDUCATIF À PAS DE GÉANT INC. 10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	2026-01-22	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 122) Avoir omis de tenir, pour chaque enfant reçu, une fiche d'inscription contenant tous les renseignements prescrits Avoir tenu une fiche d'inscription qui n'était pas signée par le parent de l'enfant	1 000 \$	

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026.

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarques
07 – Outaouais Gatineau	2026-03-16	Gatineau QC	198, rue Gamelin Gatineau QC J8Y 1W3	2026-03-10	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 23.1) Avoir omis de respecter les exigences relatives à la qualification du personnel de garde	500 \$	GARDERIE LA MAISONNETTE BLEUE
07 – Outaouais Gatineau	2026-03-23	CENTRE ÉDUCATIF À PAS DE GÉANT INC. 10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	2026-03-18	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 38) Avoir omis de s'assurer que les aires de jeu étaient maintenues en bon état d'entretien Avoir omis de s'assurer que les aires de service étaient maintenues en bon état d'entretien	1 000 \$	
07 – Outaouais Gatineau	2026-03-23	CENTRE ÉDUCATIF À PAS DE GÉANT INC. 10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	2026-03-18	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 38.1) Avoir omis de s'assurer que l'équipement se trouvant dans les locaux était maintenu en bon état ou réparé de manière à respecter les conditions initiales d'utilisation Avoir omis de s'assurer que le mobilier se trouvant dans les locaux était maintenu en bon état ou réparé de manière à respecter les conditions initiales d'utilisation	1 000 \$	
07 – Outaouais Gatineau	2026-03-23	CENTRE ÉDUCATIF À PAS DE GÉANT INC. 10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	2026-03-18	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 112) Avoir omis de s'assurer que les repas servis aux enfants étaient conformes au menu affiché	1 000 \$	

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026.

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarques
07 – Outaouais Gatineau	2026-03-23	CENTRE ÉDUCATIF À PAS DE GÉANT INC. 10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	10, rue Chiasson Gatineau QC J8P 6V6	2026-03-18	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 122) Avoir omis de tenir, pour chaque enfant reçu, une fiche d'inscription contenant tous les renseignements prescrits Avoir tenu une fiche d'inscription qui n'était pas signée par le parent de l'enfant	1 000 \$	
13 – Laval Laval	2026-02-09	9211-1319 QUÉBEC INC. 4900, boul. Arthur-Sauvé Laval QC H7R 3X1	4900, boul. Arthur-Sauvé Laval QC H7R 3X1	2026-01-29	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 81.2.10) Avoir omis de s'assurer qu'une personne visée par l'article 81.2.1 de la LSGEE ayant résidé ailleurs qu'au Canada pendant un an et plus ne faisait pas l'objet d'un empêchement	1 500 \$	LE PETIT MONDE DE LAVAL-OUEST
14 - Lanaudière Mascouche	2026-01-09	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE CHATON-SOLEIL 215, ch. des Anglais Mascouche QC J7L 3P1	3255, av. de la Gare Mascouche QC J7K 3C1	2026-01-06	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 200) Avoir omis de respecter les exigences relatives au cours de secourisme adapté à la petite enfance et comprenant un volet sur la gestion de réactions allergiques sévères en service de garde pour les membres de son personnel	1 000 \$	

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026.

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarques
14 – Lanaudière Terrebonne	2026-01-12	GARDERIE LE TEMPS DU BONHEUR INC. 1460, ch. Gascon, porte 101 Terrebonne QC J6X 2Z5	1460, ch. Gascon, porte 101 Terrebonne QC J6X 2Z5	2026-01-06	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 81.2.10) Avoir omis de s'assurer que toute personne majeure travaillant dans son installation pendant les heures de prestation de service de garde ne faisait pas l'objet d'un empêchement	1 500 \$	
15 – Laurentides Mirabel	2026-01-12	GARDERIE LE BON ROI DAGOBERT INC. 13479, boul. Curé-Labelle, bur. 103 Mirabel QC J7J 1H1	13479, boul. du Curé- Labelle Mirabel QC J7J 1H1	2026-01-06	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 81.2.10) Avoir omis de s'assurer qu'une personne visée par l'article 81.2.1 de la LSGEE ayant résidé ailleurs qu'au Canada pendant un an et plus ne faisait pas l'objet d'un empêchement	1 500 \$	
16 – Montérégie Brossard	2026-02-09	9518649 CANADA INC. 7200, boul. du Quartier, bur. 200 Brossard QC J4Y 0B5	7200, boul. du Quartier, bur. 200 Brossard QC J4Y 0B5	2026-01-29	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 81.2.10) Avoir omis de s'assurer qu'une personne visée par l'article 81.2.1 de la LSGEE ayant résidé ailleurs qu'au Canada pendant un an et plus ne faisait pas l'objet d'un empêchement	1 500 \$	GARDERIE IMAGINATION PRE- SCHOOL DIX30
16 – Montérégie Châteauguay	2026-02-13	GARDERIE DIANA INC. 221, boul. Saint-Jean-Baptiste Châteauguay QC J6K 3B9	221, boulevard Saint- Jean-Baptiste Châteauguay QC J6K 3B9	2026-01-27	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 100) Avoir omis de s'assurer qu'aucune boisson alcoolique n'était consommée dans les locaux durant les heures de prestation des services	1 000 \$	

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026.

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarques
16 – Montérégie La Prairie	2026-02-23	9399-6718 QUÉBEC INC. 1000, boul. Taschereau La Prairie QC J5R 1W6	1000, boul. Taschereau La Prairie QC J5R 1W6	2026-02-12	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 23.1) Avoir omis de respecter les exigences relatives à la qualification du personnel de garde	1 000 \$	GARDERIE IMAGINATION
16 – Montérégie Longueuil	2026-01-26	LE CYGNE ENCHANTÉ INC. 1911, rue McGill Longueuil QC J4J 3L9	1911, rue McGill Longueuil QC J4J 3L9	2026-01-15	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 81.2.10) Avoir omis de s'assurer qu'une personne visée par l'article 81.2.1 de la LSGEE ayant résidé ailleurs qu'au Canada pendant un an et plus ne faisait pas l'objet d'un empêchement	1 500 \$	
16 – Montérégie Saint-Hyacinthe	2026-01-29	9271-6364 QUÉBEC INC. 2065, rue Cherrier Saint-Hyacinthe QC J2S 1G7	2065, rue Cherrier Saint-Hyacinthe QC J2S 1G7	2025-12-17	<i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 81.2.10) Avoir omis de s'assurer que toute personne majeure travaillant dans son installation pendant les heures de prestation de service de garde ne faisait pas l'objet d'un empêchement Avoir omis de s'assurer qu'une personne visée par l'article 81.2.1 de la LSGEE ayant résidé ailleurs qu'au Canada pendant un an et plus ne faisait pas l'objet d'un empêchement	1 500 \$	LE PARADIS DES PETITS ANGES

Registre des pénalités administratives

Liste des pénalités administratives émises entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026.

Région administrative / Municipalité	Date d'imposition	Nom du contrevenant / Adresse	Lieu du manquement	Date du manquement	Loi / Règlement / Nature du manquement	Montant de la pénalité	Remarques
16 – Montérégie Saint-Jean-sur- Richelieu	2026-03-06	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DU HAUT- RICHELIEU 935, rue Desaulniers Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3A 1X8	1035, rue Bernier Saint-Jean-sur- Richelieu QC J2W 1X4	2026-02-19	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 118) Avoir conservé un médicament ou un produit naturel destiné à un enfant sans détenir l'autorisation écrite du parent	1 000 \$	
16 – Montérégie Saint-Jean-sur- Richelieu	2026-03-06	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DU HAUT- RICHELIEU 935, rue Desaulniers Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3A 1X8	1035, rue Bernier Saint-Jean-sur- Richelieu QC J2W 1X4	2026-02-19	<i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> (art. 121.9) Avoir omis de respecter les exigences relatives à l'entreposage des produits toxiques et des produits d'entretien	1 000 \$	